

# Le Concordat: forme vivante de la démocratie suisse?



## LES POMMES DE TERRE SONT FÉDÉRALES, MAIS LES ÉCOLES SONT CANTONALES.

Cette affirmation d'un ancien conseiller fédéral suisse donne son sens à l'examen du concordat helvétique, singulièrement du concordat scolaire et de la coordination scolaire romande, meccano politique complexe d'une petite Europe de l'éducation qu'est la Suisse latine.

Avancée prometteuse? Politique des petits pas? Hésitations frileuses? Progression en dents de scie?

C'est à cet examen critique qu'a procédé l'IRDP, lors d'une journée d'étude mise sur pied à l'occasion de son 20<sup>e</sup> anniversaire, en juin 1989.

Et bien, le résultat est très clair:

- il convient de revitaliser le concordat;
- d'en simplifier les règles de fonctionnement;
- de l'adapter aux défis des temps nouveaux, et européens surtout.

Actes de la Journée d'étude de l'IRDP, cet ouvrage interroge et propose des maillages nouveaux. L'Europe offre en effet une formidable actualisation au concordat scolaire suisse.

## TABLE DES MATIERES

Avant-propos	Jacques-André TSCHOUMY directeur de l'IRDP	9
Résumés	Jacques-André TSCHOUMY	11
<b>Propos de la matinée</b>		
Accueil et présentation de la Journée d'étude	Anne-Marie CARDINAUX secrétaire de direction à l'IRDP	17
Allocution de bienvenue	Denis MAILLAT vice-recteur de l'Université de Neuchâtel	21
Souveraineté et interdépendances	Jacques-André TSCHOUMY	23
Les relations extérieures des cantons	Thomas FLEINER directeur de l'Institut du fédéralisme Université de Fribourg	53
De quelques problèmes soulevés par le concordat	Philippe BOIS professeur à l'Université de Neuchâtel	65
Forces et faiblesses de la voie concordataire	Jean CAVADINI conseiller d'Etat neuchâtelois conseiller aux Etats Président du Conseil de direction de l'IRDP	75

### Propos de l'après-midi

<b>Introduction au débat de la Table ronde</b>	<b>José RIBEAUD</b> journaliste correspondant de la TV romande à Zurich	83
<b>Interventions de:</b>	<b>Josianne THEVOZ</b> présidente de la SPR	85
	<b>François JAQUET</b> président du CARESP	87
	<b>Robert GERBEX</b> délégué à la Coordination scolaire romande, et secrétaire de la Conférence des chefs de Départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CDIP/SR+TI)	89
<b>Urs KRAMER</b> secrétaire général-adjoint de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, Berne	90	
	<b>URS HOCHSTRASSER</b> directeur de l'Office fédéral de l'éducation et de la science	94
<b>En guise de conclusion</b>	<b>José RIBEAUD</b>	110
<b>Annexes:</b>	- Texte de Mme Josianne Thévoz	117
	- Texte de M. François Jaquet	121
	- Texte du concordat scolaire intercantonal suisse du 14.12.1970	125
	- Propositions d'actions: «Perspectives de développements du concordat scolaire suisse et de la coordination scolaire romande» (IRDP 89.4009)	133